

## **ETATS GENERAUX DE LA DEMOCRATIE LOCALE, DE LA VIE ASSOCIATIVE ET DE LA CITOYENNETE**

Samedi 24 mai 2008  
Mairie du 14<sup>ème</sup>



Pierre Castagnou, Maire du 14<sup>ème</sup> arrondissement, a souhaité faire de la démocratie locale en général, et de la relance rapide des Conseils de quartier en particulier, un acte fort du début de sa seconde mandature.

Plus de 500 personnes ont assisté aux débats organisés lors de ces Etats généraux. Avec Hamou Bouakkaz, adjoint au Maire de Paris chargé de la démocratie locale et de la vie associative, et Frédéric Vuillod, Conseiller délégué auprès du Maire du 14<sup>ème</sup> chargé de la démocratie locale, à la vie associative et de l'économie sociale et solidaire.

### **COMPTES-RENDUS DES TABLES RONDES**



# Compte rendu de la table ronde n°1

## Bilan des Conseils de quartier

Animatrice : Claire Guignard-Hamon, du Conseil de Quartier Jean Moulin-Porte d'Orléans

Rapporteur : Lucile Bourquelot, Observatoire des CdQ

Invités : les Présidents des 6 Conseils de quartier, Dominique Gentil, Président de l'Observatoire des Conseils de quartier

### 1) Accueil :

Dans une salle d'environ 200 personnes, à peu près 25% des présents n'ont jamais participé à un CQ (proportion plus importante que dans une réunion plénière de Conseil de quartier).

Présentation des CdQ : la loi de 2002 concernant les communes de plus de 80 000 habitants a institué les Conseils de quartier ; ils sont 121 à Paris.

Dans le 14<sup>ème</sup>, les 6 conseils de quartier sont caractérisés par leur espace et leur charte originale, définissant notamment leur composition. Chaque conseil dispose d'un double budget de fonctionnement et d'investissement alloué par la Mairie.

L'originalité des Conseils de quartiers parisiens est de combiner la réalité de la vie de quartier avec la mobilité, d'autant plus complexe dans le 14<sup>ème</sup> qu'il s'agit d'un arrondissement périphérique au contact de trois communes de banlieue.

Le CdQ joue un rôle de relais entre la Mairie et les habitants et non un rôle de représentation. Il est une force de proposition caractéristique de la démocratie de proximité : une fois par trimestre, il peut présenter à la Mairie un vœu, qui sera éventuellement présenté par la Mairie d'arrondissement à la Mairie de Paris.

### 2) Dialogue avec les représentants des 6 CdQ

Les représentants dressent un bilan de leurs actions selon 5 axes ou thèmes :

- le lien social
- la circulation de la parole
- le problème commun facteur d'unité : la petite gare de Montrouge
- l'expertise des habitants : piétonisation de la rue Daguerre
- la culture

#### a) Lien social : SDF de Mouton-Duvernet et expulsés de la Tombe Issoire

- Intervention de Nicolas Mansier, du CdQ Mouton-Duvernet : problème du quartier auquel s'attelle un groupe de travail. La démarche a été la suivante : cerner le problème, rencontrer les associations concernées et participer au réseau mis en place par la Mairie. Le groupe a réalisé un état des lieux, est entré en relation avec les SDF considérés au même titre que d'autres habitants du quartier, a rapporté au CQ, qui a opté pour des actions d'intégration à la vie du quartier par le biais des fêtes de quartier en relation avec les associations compétentes.

- Intervention de Dan Kracjman du CQ Porte d'Orléans-Jean Moulin : le CdQ, par l'intermédiaire de son groupe de travail « lien social » s'est chargé d'accompagner les expulsés, aujourd'hui tous relogés, en relation avec le SAMU social et la Mairie.

#### b) Circulation de la parole :

Par l'intermédiaire des cin-clubs : 3 ou 4 quartiers en bénéficient désormais ; celui de Pernety a été mis en place dès 2005 par la commission Culture du CQ ; ils sont l'occasion de retrouver une parole libre et critique grâce au support de films déjà anciens inscrits dans la mémoire de certains, nouveaux pour d'autres. Dans les réunions plénières aussi la parole des habitants apprend, non sans difficulté, à circuler.

#### c) Problème commun : la petite gare de Montrouge :

Le projet d'aménagement porté par le CQ relève de domaines multiples : cadre de vie, urbanisme, équipement, patrimoine... La gare a cessé de fonctionner avec la mise en place de la desserte par la ligne d'autobus PC en 1936. L'Etat souhaite à présent vendre le bâtiment laissé à l'abandon. Uni pour en réclamer la sauvegarde, la mise en valeur et l'utilisation citoyenne, le CQ a mené une campagne d'information sur la voie publique les samedis matin et s'est accordé pour consacrer la totalité de son budget d'investissement à la réalisation d'une étude d'architecture. L'aboutissement a été un vœu du CQ porté à la Mairie d'arrondissement qui l'a transmis à la Mairie de Paris.

Un bénéfice secondaire de la campagne d'information a été une meilleure connaissance de la fréquentation du quartier le samedi matin.

#### d) L'expertise des habitants :

Une démarche et des résultats comparables concernent le CdQ Mouton-Duvernet dans son long travail sur la piétonisation de la rue Daguerre, qui s'est appuyée sur l'expertise des habitants usagers. Le CQ a eu pour interlocuteurs institutionnels la Mairie du 14<sup>ème</sup>, la Mairie de Paris et la Préfecture de police.

Cette expertise pertinente sur les grands projets d'aménagement l'est à plus forte raison sur les petits de proximité, comme la localisation des traversées de rue, l'heure d'enlèvement des poubelles, etc.

e) **Le CdQ Didot-Porte de Vanves**, représenté par son Président, Francis Tournois, a un riche bilan qui intègre l'intercommunalité avec la couverture du périphérique. Ses relations avec Malakoff et Vanves, peut-être bientôt avec Montrouge élargissent ses perspectives, notamment dans le domaine du lien social auquel il s'est intéressé dès 2005 avec la pension de famille (hébergement pérenne), la participation au ciné-club créé par Pernety, et l'invention d'un cinéma itinérant qui allie lien culturel et lien environnemental en s'attachant à exprimer la mémoire du quartier (et de l'arrondissement) et les évolutions actuelles en appui avec les associations (circulation de la parole). Le budget d'investissement du CdQ a financé les équipements de tournage et de projection.

f) **La culture** a été l'un des objectifs du quartier Pernety, représenté par Christian Do Huu, Président du CdQ depuis 2002. La continuité et le mode de fonctionnement de ce CdQ permettent de mesurer l'évolution des pratiques de discussion dans le sens du respect mutuel. En effet ce CdQ a systématiquement associé tous les habitants aux groupes de travail, particulièrement dans la commission Culture qui a créé le ciné-club, organisé des promenades historiques appréciées ; le Conseil de quartier Montparnasse Raspail, avec Yannick Pavelk, s'est donné quant à lui pour objectif global de « réveiller Montparnasse ». L'aménagement de l'Allée Georges Besse a été obtenu de la Mairie (suppression du parking et végétalisation) et doit se continuer avec l'installation de statues. Ce dernier point est plus complexe qu'il n'en a l'air parce qu'il confronte des interlocuteurs de nature et de niveau administratifs divers.

A ce point, fissent les questions du public, différant de fait l'exposé des conclusions de l'Observatoire des CQ. Ces questions sont à la fois des demandes d'information sur des aménagements ou sur des événements locaux, des questions sur le fonctionnement et sur les limites des compétences des Conseils. La prise en charge de ces questions est reportée après l'exposé de l'Observatoire.

### **3) L'apport de l'Observatoire des CdQ du 14ème**, présenté par Dominique Gentil, Président.

L'Observatoire du 14ème comprend 20 membres : six représentants des Conseils et seize habitants, personnalités qualifiées désignées par le Maire. Il produit un rapport annuel.

Les spécificités du 14<sup>ème</sup> sont soulignées : une Charte des CQ mise en place à leur création, actualisée en 2005 et à actualiser de nouveau en 2008 qui détermine la composition des Conseils dans un esprit démocratique très ouvert. A Paris, quatre arrondissements seulement suivent un modèle analogue, soit l'association de quatre collègues : les habitants majoritaires (16 membres sur 30, dans les rangs desquels le Conseil élit son Président), les associations, les acteurs socio-économiques et les élus auxquels n'est pas accordé le droit de vote. Les CdQ fonctionnent comme des structures de consultation et de proposition. L'Observatoire du 14ème a conduit des enquêtes sur la fréquentation quantitative et qualitative des Conseils. Globalement les réunions plénières rassemblent de 30 à 80 participants, les variations sont liées au sujet ou à la présence du Maire (elle-même liée aux sujets). Les participants réguliers sont surtout des habitants âgés, ayant souvent des engagements citoyens dans des associations ; au fil des années, l'Observatoire du 14ème a pu constater une amélioration de la qualité des débats, un élargissement des thèmes : on est passé de la propreté au lien social, à la culture, à l'urbanisme. Les rapports avec la Mairie se sont améliorés et peuvent encore l'être. Les questions ouvertes actuellement concernent notamment l'ouverture des groupes de travail aux habitants non titulaires (souvent déjà pratiquée), le remplacement des membres défaillants, l'élargissement du budget participatif...

### **4) Réponse aux questions posées par la salle :**

a) Sur l'avenir du site de l'hôpital Broussais :

Réponse fournie par Christian Do Huu en tant que fonctionnaire de l'APHP et par Jean-Paul Millet, premier adjoint et ci-devant adjoint au logement. Les CdQ sont directement intéressés par la création sur le site d'équipements culturels prévus par la Mairie, projets suivis par le CQ depuis 2002, et par la création de logements. La Mairie du 14<sup>ème</sup> travaille avec le collectif « Redessins Broussais ». Le CQ pose la question du relogement des associations hébergées à Broussais.

Une intervention d'un membre de l'Observatoire du 14ème attire donc l'attention sur l'utilité des formations des conseillers de quartier, qui ont déjà été offertes par la Mairie et la Mairie de Paris, tant en matière de prise de parole que de connaissance des procédures administratives et des compétences respectives des partenaires de la démocratie de proximité.

b) L'hypertrophie de la discussion sur Broussais impose, en raison de l'horaire, une fin précipitée de la séance, excluant d'autres réponses aux questions de la salle. Une conclusion hâtive rappelle qu'au bilan positif et conséquent de l'activité des CdQ il ne faut pas oublier de faire figurer la « Traverse », navette routière qui unit les quartiers résidentiels isolés du 14<sup>ème</sup> et du 13<sup>ème</sup> aux carrefours actifs.

## **Compte-rendu de la table ronde 2**

### **Vie Associative, quelle place dans la démocratie locale ?**

*Animatrice:* Sylvie Marchand, Directrice de la Maison des Associations  
*Rapporteur :* Isabelle Armour, CQ Mouton Duvernet, Association Florimont

*Participants :*

Françoise Beki (France Bénévolat),  
Alain Reinette (CQ Pernety, Association Florimont)  
Hervé de la Moissonnière (Montparnasse Rencontres)  
Annie Mako (Association Bête à Bon Dieu)  
Marjorie Vuillod, Jean Paul Armangau (Café associatif, Le Moulin à Café)  
Yves (Ligue des Droits de l'homme)  
Muriel Rochut (Association Iris, Florimont, La Page)  
Roberto Romero (Casdal, animation Vercingétorix et Marc Sangnier)  
Nadia Benké (SOL)

*Elus participants :*

Marie Atallah, Adjointe au Maire chargée du développement social et de la solidarité - habitant Porte de Vanves  
Carine Petit, Adjointe au Maire chargée de la politique de la ville -  
Olivier Daronnat, Conseiller délégué auprès du Maire, chargé de la gestion urbaine de proximité dans le quartier politique de la ville - habitant Dareau Montsouris  
Paul Roussier, Adjoint au Maire chargé de la lutte contre l'exclusion et les discriminations - habitant Mouton Duvernet  
Hernano Sanches, Conseiller délégué auprès du Maire, chargé des affaires européennes et des anciens combattants – association franco portugaise  
Frédéric Vuillod, Conseiller délégué auprès du Maire, chargé de la démocratie locale, de la vie associative et de l'économie sociale et solidaire - habitant Pernety

#### **Introduction :**

Suite à une première réunion avec les associations lors de la campagne électorale, un bilan a été dressé dont voici les premières pistes :

- Les relations entre associations et mairie sont plutôt bonnes mais il y a une forte demande de faire un effort sur le suivi des propositions associatives et de référendums locaux
- Les relations entre associations et Conseils de Quartier sont insuffisantes
- Les relations entre associations et la Maison des Associations sont bonnes. La Maison des Associations répond visiblement à une demande de longue date.

Lors de ces états généraux, le but est de recueillir les propositions de façon à améliorer la communication, les rouages de la démocratie locale et les relations entre citoyens, acteurs associatifs et institutions.

**Exposé** sur le fonctionnement de la Maison des Associations, celui du Conseil de Quartier et celui du Cica et l'intérêt de s'inscrire dans ces structures existantes.

**Déroulé de la réunion** selon le rythme de questions/réponses énumérées ci-dessous :

Patrice Maire (Monts 14) mentionne la méfiance des Conseils de Quartier envers les associations.

Marjorie Vuillod (Moulin à Café) : intérêt de s'inscrire dans des structures même sans besoin de salle, mais pour faire partie d'un réseau. Proposition de créer un fichier et le tenir à jour.

Alain Reinette (Association Florimont) : succès de la MdA dû aux besoins et aux demandes depuis de longues années. Le processus administratif pour s'inscrire à la MdA et au Cica est le même, pourquoi pas de réciprocité ?

Marc Henri Ciceri (Directeur d'Apaso, trésorier Mission locale, LAC, association accueil et prévention des démunis, accès aux droits) ne connaît pas vraiment les CQ. Pour lui, une association a un projet spécifique, pas forcément en lien avec CQ.

*Salle :* Il ne doit pas y avoir d'ingérence entre mairie et association. Les pouvoirs publics ne doivent pas s'approprier les projets. Chacun doit rester à sa place.

Roberto Romero (Casdal) : Intervient sur 2 lieux. La MdA a une demande très forte. Le Cica suit un calendrier de la mairie, rigide, il correspond à un ciblage très précis, il n'y a pas de discussion. Quant aux CQ, c'est le seul lieu où le citoyen lambda peut intervenir, d'où le rejet des associations. Il faut trouver un équilibre. Ce qui manque est un lieu, endroit qui appartient aux

associations. Comment laisser un lieu tel que Casdal (gestionnaire des centres d'animation Vercingétorix et Marc Sangnier) être utilisé, partagé, mutualisé avec les associations ?

Muriel Rochut : Quels sont les besoins des habitants et des citoyens ?

Jean Paul Armangau : Il faut être à l'écoute des citoyens

J. Guinée (Mémoire et Racines). Paris est en retard par rapport à la province, en termes de moyens et de rapport entre associations et pouvoirs publics. Avant de multiplier les structures, il faut se poser la question de pourquoi le Cica ne fonctionne pas.

Salle : L'association a un rôle de représentation de la vie civile.

Jean Paul Armangau : Pour 132 000 habitants, c'est grâce à une bagarre des habitants que des lieux ressources existent : la MdA, le Château Ouvrier ... Il devrait y avoir un lieu associatif propre à chaque CQ comme le Château Ouvrier à Pernety.

Salle : Pourquoi y a-t-il 6 CQ et 4 quartiers administratifs ? Pourquoi ne pas s'aligner ?

Affichage associatif minimum imposé par la mairie de Paris. Les associations aimeraient avoir des panneaux d'affichage légaux à leur disposition.

Ensemble pour l'Afrique : inscription à la MdA indispensable à toute association nouvelle ou étrangère tellement il est difficile de se retrouver dans tous les méandres entre Conseil d'arrondissement, CQ, Mairie de Paris, etc.

Salle : Besoin de formation sur la communication.

Claude Birenbaum (fédération d'associations d'habitants) : Il y a deux démocraties :

La démocratie électorale qui décide, la démocratie participative qui essaie de participer au choix des décisions ou aux applications de choix en aval. Loi CQ : auxiliaires des municipalités, haut parleur et micro. Loi Cica : regroupement d'associations, propositions et débats. Or le choix de l'ordre du jour du Cica est fait par la municipalité (ce qui n'est pas dans les textes) (interventions de la salle). Et démocratie consultative ?

Reprise par Claude Birenbaum : à Marseille, pas de Cica. Proposition d'un 21<sup>ème</sup> Cica à Paris, celui de l'Hôtel de Ville

Hervé de la Moissonnière :

« Montparnasse Rencontres » : 220 bénévoles, 5 salariés, 40 personnes régularisées en 2 ans. Proposition de mise en réseau des acteurs œuvrant pour les personnes sans titre de séjour ;

« Personimages » : ateliers créatifs pour personnes handicapées : membre de la MdA, ni Cica, ni CQ, aucun réseau contact dans le 14<sup>ème</sup>. Difficulté de communication pour se faire connaître de la population de façon générale. Proposition d'un réseau communication.

« Association de la défense de la langue créole » Surya : Utilisatrice de la MdA.

Quel est l'intérêt du Cica si 40% de ses membres sont rattachés à un domaine culturel, et que les sujets abordés ont trait à des questions telles que le logement... Est allée à 2 Cica puis terminée. Aucun lien dans les thématiques du Cica. Au niveau des CQ, elle ne s'est pas retrouvée non plus dans le débat mais souhaite y retourner en tant qu'habitante. La vie de l'association se fait vraiment à la MdA.

Salle : Dans le CQ on a 4 collègues dont un qui comporte 5 binômes associatifs : pourquoi doivent-ils être inscrits au Cica ? Que les élus soient plus présents.

« SOL » : Nadia Benké. Valoriser le temps bénévole. Proposition d'une réunion thématique sur le SOL.

(Espace Bénévolat) : permanence de 17h à 19h30 à la MdA. Besoin d'adhérer. 30 personnes ont été reçues dont 25 du 14<sup>ème</sup> cette année, principalement sur le soutien et accompagnement scolaire/alpha/personnes âgées, travaux de bureau.

« Café Associatif » : Marjorie Vuillod. 120 entretiens de bénévolat par an ; sur 80 bénévoles au café, il y a les actifs qui viennent une fois par semaine et les occasionnels qui viennent une fois par mois. Constatation : il est indispensable de pouvoir coordonner et accompagner les bénévoles et pas seulement les recevoir. Proposition de soirée thématique sur un bénévolat différent avec des tâches simples.

« Bête à Bon Dieu » : Annie Mako. Proposition de mutualisation des compétences dans le cadre de la MdA.

Salle : Décentralisation des budgets de la Mairie de Paris à la Mairie du 14<sup>ème</sup>

Salle : Formation concernant la communication des infos, des mécanismes. Proposition de réunions publiques à la MdA.

« Solidarités Nouvelles des Chômeurs 14è » : Didier. SNC : impératif de quantifier le bénévolat pour les subventions et ce, hors travail de bureau. Proposition : consultation des associations par le Conseil d'arrondissement comme sur la charte du Cica.

Yves sur le Cica :

- 1- Le Cica est mal connu, mal utilisé. Grosse information à faire.
- 2- Au cours des Cica, les participants ont plus appris sur les activités des autres associations que sur autre chose. Rencontres transversales ; or, ce n'est pas le lieu.
- 3- Réflexion à faire sur le fonctionnement du Cica, particulièrement sur le choix des thèmes

#### **Conclusion et Propositions :**

##### **Communication :**

- Faire un fichier et guide des associations à tenir à jour
- Lien entre associations, Maison des Associations, Conseils de Quartier et CICA : au vu des processus similaires d'inscription entre la Maison des Associations et le CICA, demande de faire une inscription simultanée aux deux instances
- Installation d'un réseau d'affichage associatif propre (et non pas imposé par la ville de Paris)
- Organiser des rencontres thématiques et des formations entre associations

Représentation des associations aux Conseils de Quartier :

A revoir car pour l'instant, il n'y a que celles inscrites au CICA qui sont nommées par la municipalité. Inclure celles inscrites à la MdA et pourquoi ne pas faire un appel général à toutes les associations du 14<sup>e</sup> ?

##### **Mutualisation et mise en réseau :**

Proposition de mise en réseau des acteurs oeuvrant pour les personnes sans titre de séjour (comme réseau solidarité), des moyens de communication ; mutualisation des compétences, des outils et des lieux (qu'ils soient associatifs, institutionnels ou citoyens)

##### **Lieu associatif pour chaque quartier :**

Besoin de lieu/endroit propre aux associations pour des activités ou pour des rencontres dans chaque quartier du 14<sup>ème</sup> (comme Pernety a improvisé avec le Café associatif et Florimont ou comme la Maison des associations).

##### **Propositions sur le CICA :**

- 1/ suivre les recommandations telles qu'elles sont inscrites sur le règlement du CICA
- 2/ faire un travail de réflexion sur le fonctionnement du CICA, sa représentation, son choix de thèmes à débattre, etc.
- 3/ faire un gros effort d'information sur le CICA : réunion publique et débat
- 4/ créer un 21<sup>ème</sup> CICA supplémentaire pour Paris (à l'Hôtel de Ville).

## **Table ronde n°3**

### **Comment améliorer le fonctionnement des Conseils de quartier ?**

Animateurs : Dominique Gentil, Président de l'Observatoire des Conseils de quartier  
Nicolas Mansier, Président du Conseil de quartier Mouton Duvernet

Rapporteur : Didier Antonelli

Invitée : Lucie Kazarian, Chef de la mission Démocratie Locale à l'Hôtel de Ville

Comment élargir la participation ? Comment améliorer les rapports avec la mairie ?

Pour ouvrir la séance une définition des conseillers de quartier paraît importante avant ce troisième mandat des Conseils de quartier.

Les trois nouveaux adjoints de quartier, Valérie Maupas, Étienne Mercier et Stéphane Lovisa sont présents lors de ce débat.

#### **Qu'est-ce qu'un adjoint de quartier ?**

Christian Do-Huu, Président du CQ Pernety, les déclare absents dans la mandature précédente.

Il demande comment les zones géographiques ont été choisies parce que les duos n'ont pas de raison d'être. Exemple : il serait bien que Pernety et Porte de Vanves cohabitent puisque ce territoire correspond au quartier politique de la ville.

Joindre Porte de Vanves et Porte d'Orléans n'a par contre pas beaucoup de sens sinon de laisser la couronne loin du centre de l'arrondissement.

•Bilan du matin : Public nombreux. Ambiance des premiers CQ il y a 6 ans.  
Le vrai sujet du bilan a été un peu mis à l'écart.  
L'Observatoire des CQ du 14<sup>ème</sup> aurait pu jouer un rôle plus central et mobilisateur dans cette réunion.

•Relation des CQ avec les mairies de deux ordres :

- Propositions positives :

Exemple : le bus 91. L'action menée par le CQ relayée par la mairie du 14 et la mairie centrale a porté ses fruits. Le bus continue aujourd'hui son parcours.

En ce qui concerne les antennes téléphone des mesures ont été effectuées après la demande du CQ Montsouris Dareau par un organisme spécialisé et indépendant ; ces opérations ont été financées sur le budget du Conseil de quartier.

- Propositions négatives :

Exemple : Stèle Mouchotte votée en CQ. Association, musée, mairie 14 et mairie centrale sont d'accord. Mais le projet est refusé par le responsable des espaces verts de Paris (M.Contassot à l'époque).

On peut dire que la mairie d'arrondissement et l'hôtel de ville n'ont ni bloqué ni accompagné de façon systématique les demandes ou projets des CQ.

Elles ont agi au coup par coup.

Si les relations existent et sont suivies, tous les participants pensent qu'elles peuvent nettement s'améliorer par une relation plus solide et plus suivie.

#### **Comment élargir la participation ?**

On trouve un public assez âgé et très introduit dans la vie des conseils. Pour mobiliser, il faut du concret donc des vœux. On propose que les vœux soient discutés, débattus dans les conseils d'arrondissement, soutenus par les adjoints de quartier.

C.Do-Huu pense, en solitaire reconnaît-t-il, que le vœu n'est pas une bonne chose. Selon lui, mettre aux voix un texte implique soit un accord global -et donc cette démarche n'a pas d'intérêt-, soit un clivage entraînant un blocage du CQ.

Beaucoup de répliques (une unanimité) dans le sens contraire : il faut garder le vœu. Sans vœu, il n'y a pas de CQ.

Quelques idées pour améliorer la participation... Plusieurs solutions doivent s'additionner pour augmenter le public et ne pas travailler sur une seule proposition.

#### **Faire du concret :**

- Dresser un état des actions entreprises.  
- Lister les actions de façon systématique et dire où en sont les dossiers traités en réunions publiques précédentes.

On constate que les jeunes ne participent pas.  
Il faut aller les chercher parler de leurs problèmes.  
Travailler avec les représentants de classes des lycées et collèges.  
Parler des CQ aux jeunes lors d'activités festives orientées vers eux.

En ce qui concerne les jeunes et les exclus qui ne viennent pas spontanément aux réunions, il faut expérimenter des méthodes nouvelles.

Augmenter le nombre de tirés au sort du collège des habitants ; 21 au lieu de 16.

Obtenir une liste complémentaire de 30 membres (déjà existante).

Tout le monde constate un défaut d'information.

- Faire un bon choix de sujets des réunions pour attirer le plus possible.
- Il faut une meilleure information des réunions publiques. L'affichage sauvage demande trop de bénévolat des membres des CQ.
- Demander aux bailleurs sociaux d'installer des affiches dans les immeubles
- On pourrait informer les citoyens des CQ au moment de l'inscription électorale.
- Tenue des réunions : il faudrait obtenir le droit d'informer dans les panneaux des écoles.
- Quant au réseau de panneaux d'information de la mairie de Paris, ce serpent de mer ressort de temps en temps. Lucie Kazarian explique que ce dossier est très compliqué, car il faut un modèle de panneau identique dans tout Paris ce qui implique une commande financièrement et techniquement lourde et un appel d'offre européen.

On peut envisager de changer souvent les horaires des réunions : une fois le samedi matin par exemple. Changer les lieux, déplacer les lieux de réunion au sein des quartiers.

Travailler en fonction de la population et se mettre à la portée de tous.

Il faut reconnaître un manque de visibilité du rôle des CQ. Bref, un CQ à quoi ça sert réellement ?

Il faut plus d'infos sur le travail de la mairie aux membres des CQ pour répondre aux questions des habitants lors des réunions publiques.

Il faut absolument faire une info dans les collèges et ailleurs avec des résultats concrets obtenus par le travail des CQ. Donc positiver chaque fois qu'un CQ obtient un résultat.

On peut envisager d'informer des résultats obtenus dans les autres CQ au début des réunions publiques. Faire un tour des réalisations dans l'arrondissement.

Passer de l'information à la participation. Les CQ en sont encore loin. Le rôle de proposition est mal perçu. Sans connaître le fonctionnement administratif de la municipalité les propositions sont mal formulées. Les refus souvent justifiés, entraînent une grande déception.

L'ordre du jour doit montrer les deux formes de travail du CQ. Le travail en séance publique et le travail en commissions.

Montrer en plénière que les commissions sont très importantes pour agir réellement dans le quartier.

On pourrait installer un stand régulièrement sur les marchés avec des infos sur les CQ.

### **Rapports avec la mairie**

Les trois adjoints font le lien quartier/mairie donc CQ/mairie, mais le CQ n'est pas l'unique sujet de leur travail. C'est la vie globale du quartier qui guide leur travail.

4 élus font partie du CQ. Ils doivent y jouer un rôle de relation, y compris l' élu de l'opposition.

Des élus sont invités par le CQ sur des problèmes spécifiques. L'expérience a montré que soit ils jouent le jeu de la concertation, soit ils monopolisent la parole et n'écoutent pas en refusant la concertation. Tous les cas de figure sont possibles.

Il faut rappeler au public que la Mairie d'arrondissement a peu de pouvoir réel, les décisions lourdes sont prises par la mairie centrale. Il faut dire que les propositions sont lentement remontées et que pour une réponse le temps est souvent long. Il faut faire connaître le système pour éviter le plus possible la déception et la ritournelle : « les CQ ne servent à rien. »

Les adjoints de quartier doivent être plus présents qu'ils ne l'ont été depuis 6 ans. À ce sujet S.Lovisa a rassuré tout le monde en promettant sa présence et son implication comme ceux de ses deux collègues adjoints pour les autres quartiers.

On propose de donner un avis sur les délibérations des conseils d'arrondissement à venir. Ce qui implique un lourd travail de préparation. Cette idée semble dangereuse et est très critiquée. Un avis préalable n'est pas une bonne chose. On rappelle que les CQ ne peuvent remplacer les élus. Seuls les élus sont décisionnaires.

En conclusion certains rappellent que la liaison des CQ vers la Mairie du 14 a plutôt bien fonctionné durant ces six années. Mais on peut toujours s'améliorer.

Quelques questions en vrac en final de cette réunion passionnante, très technique parfois, mais qui a posé les bonnes et justes questions afin d'améliorer avec le concours de tous, l'activité des CQ dans le XIV.

Va-t-on changer la charte ?

Procédure entre CQ et mairie c'est le vœu.

Information/concertation/consultation doit être le triptyque fondamental du rôle des CQ.

Formation à la démocratie participative des élus et des membres des CQ nécessaire.

### **Budgets :**

Budgets fonctionnement pas de problème, budget d'investissement pas clair. Quant au budget participatif, totalement incompréhensible.

Proposition d'une commission inter-quartiers pour réfléchir aux budgets participatifs. Pour répondre aux deux questions fondamentales des budgets : Combien ? Comment ?

Le budget participatif paraît très important. Il concrétiserait le rôle des CQ de manière visible pour tous et apporterait certainement beaucoup à l'amélioration de la fréquentation.

Les élus parlent de renforcement du rôle des CQ : Ils seront associés en priorité à tous les projets locaux.

Lucie Kazarian rappelle que les CQ n'ont pas de statut juridique. Il n'y a donc pas de dépenses en propre. C'est le maire qui ordonne l'achat demandé par le CQ et c'est la mairie qui paie.

Lorsque les dépenses sont particulièrement importantes, un appel d'offre est nécessaire, ce qui allonge d'autant le délai de réalisation du projet.

On aimerait plus de rapidité dans la mise en place des budgets souvent très longue.

#### **Modifications de la charte :**

Collège habitant : entre 16/30 donc une augmentation de ce collège.

Collège associations : sortir du CICA obligatoire pour participer.

Collège Socio économique ne fonctionne pas. Les CQ doivent proposer eux-mêmes des socio-éco ou personnalités qualifiées rencontrées par eux dans leur quartier.

Collège élus 4 : 3 majorité - 1 opposition. Sans droit de vote.

Renouvellement article 10.

On sent une forte majorité pour installer une continuité dans les CQ. Il faut conserver des anciens membres des CQ dans les nouveaux. 8 ça paraît beaucoup si le collège reste à 16 membres.

En même temps on suggère de prendre en compte en bureau l'engagement de personnes qui sont très actives dans le CQ.

On remarque que la charte du 14<sup>ème</sup> est originale et bonne.

Elle a simplement besoin d'améliorations mais pas de transformation profonde.

Les CQ peuvent s'agrandir.

Unanimité sur le fait que le Président doit être un habitant.

La réunion doit s'interrompre mais le bilan est extrêmement satisfaisant pour tous.

On pense que l'Observatoire des CQ du 14<sup>ème</sup> pourrait organiser une fois par an une réunion de ce type pour réfléchir ensemble à la charte et ne pas travailler dans l'urgence.

## **Compte rendu de la table ronde numéro 4 La place et la parole des jeunes dans le 14<sup>ème</sup>**

Animatrice : Yannick Pavelck

Rapporteur : Sylvie François

Invités : Clara Franco (Action Collégien), Arnold Leleu (centre d'animation Vercingétorix), Anne-Charlotte Keller (adjointe au maire du 20<sup>ème</sup> chargée des affaires scolaires et de l'animation du Conseil des enfants du 20<sup>ème</sup>.)

La table ronde consacrée à la réflexion sur la place et la parole des jeunes dans le 14<sup>ème</sup> s'est articulée autour de deux sujets : le Conseil de la Jeunesse et le futur Conseil Municipal des Enfants.

Le Conseil de la Jeunesse existe déjà sur l'arrondissement depuis la précédente mandature et accueille des membres des 13 à 25 ans. Les participants de la table ronde se sont fédérés autour de l'opinion selon laquelle cette fourchette d'âge engendrait certaines difficultés d'articulation.

Ainsi il est apparu que la tranche des 13/17 ans était la plus difficile à mobiliser et à maintenir mobilisée dans le temps ; Le rythme de ces jeunes ne peut être calqué sur celui de l'adulte qui échoue souvent lorsqu'il élabore un schéma à l'encadrement. Aussi la question des moyens est-elle jugée importante : un professionnel de l'animation, une pédagogie et de la motivation, un accompagnement technique par les associations locales sont énumérés comme des éléments de base. L'expérience portée par les participants fait apparaître que deux années de mandature sont nécessaires pour l'aboutissement d'un projet : une pour le débat et une pour la concrétisation. Elle met aussi l'accent sur le fait que les commissions de travail ne fonctionnent bien que si l'adjoint en charge du dossier est présent et anime la séance de travail.

Aucun participant n'était âgé de 13 à 17 ans et ces réflexions n'ont pas été portées par eux. Par contre des jeunes de 18 à 25 ans étaient présents ce qui a permis un point d'ancrage direct avec le public concerné.

Ils ont confié ne pas toujours se reconnaître dans les partis politiques ou les associations. Leur permettre d'exister de façon autonome est un point crucial, ils apprécient l'absence de cadre. Il leur semble évident que la citoyenneté peut se situer dans des choses informelles et que ces choses viennent en complémentarité de celles existantes. Ils ont une grande demande de mixité sociale et se méfient des structures qui n'attireront que les « cas sociaux » (cf. les jeunes présents). Ils ont déjà réfléchi à des lieux qui soient à l'image des jeunes pour leur diversité et non pour leur classe sociale. Ils réclament du temps et le droit à l'erreur. Ils sont contre la centralisation mais se méfient du repli par quartier. Ils ne veulent pas être des « consommateurs » à un « guichet ». C'est ainsi qu'ils se sentent pleinement citoyens.

Les Conseils Municipaux d'Enfants ont ensuite été abordés dans la perspective d'une création de la structure sur l'arrondissement. L'idée est de faire le choix d'une tranche d'âge de 10 à 21 ans. La réflexion reste ouverte car la fourchette pose les mêmes problèmes que ceux des Conseils de jeunes. A suivre donc ...

En conclusion de cette table ronde nous dégagerons les propositions qui suivent.

- L'équipe municipale doit jouer un rôle de cohésion entre les différentes parties en veillant scrupuleusement à ne pas s'y substituer.

- Créer des lieux de construction de l'intérêt général commun, créer du lien et mutualiser peut s'avérer une réponse à la fois rigoureuse et souple à l'exigeante réflexion de ces jeunes.

## Compte rendu de la table ronde n°5 De nouveaux outils en 2008

Animateur : Christian Do Huu (Conseil de quartier Pernety)

Rapporteur : Denis Baras (Observatoire des CQ du 14<sup>ème</sup>)

Invités : Sandra Chelelekian (Consultante en Démocratie Locale, Adjointe au Maire du 20<sup>ème</sup> arrondissement), Muriel Rochut (représentante de l'Association Iris), Claude Quenault (vice-président du CASDAL 14 – Collectif d'animation socioculturelle pour une dynamique d'actions locales)

Environ 250 personnes dans le public.

Avec la présence dans la salle de Monsieur Hamou Bouakkaz, Adjoint au Maire de Paris Chargé de la Démocratie Locale et de la Vie Associative.

1<sup>ère</sup> présentation : Association Iris représentée par Muriel Rochut

Cette association :

- établit un diagnostic social en interrogeant la population : Vit-on bien dans le 14<sup>ème</sup> ? Vit-on mal dans le 14<sup>ème</sup> ? Comment vivre bien dans le 14<sup>ème</sup> ?
- établit les co-responsabilités pour mettre en action des structures intervenant sur l'arrondissement.

Cette démarche est soutenue par la Mairie du 14<sup>ème</sup> et la Mairie de Paris. L'association va réunir en septembre les groupes impliqués afin de :

- poser les questions
- dégager des orientations
- évaluer les actions qui correspondent aux besoins exprimés par les habitants.

(Pas de question dans la salle)

2<sup>ème</sup> présentation : Claude Quenault : Projet d'un conseil d'animation locale du 14<sup>ème</sup>

- La vie associative dans le 14<sup>ème</sup> est très active.
- Certaines associations se sont mutualisées.
- On peut imaginer un autre système. Le projet d'un conseil d'animation local du 14<sup>ème</sup> pourrait permettre au-delà du CICA de se réunir sur des projets communs.
- On peut imaginer que le jour de la fête des sports toutes les associations se retrouvent afin de créer une dynamique. Idem pour la Fête de la Musique.
- Initiatives pour une université populaire

Cet outil de travail serait d'une grande aide pour les élus car beaucoup d'associations sont cloisonnées. C'est une nouvelle création mais très efficace.

2) Sandra Chelelekian (Consultante Démocratie Participative ; Elue du 20<sup>ème</sup>)

Proposition de nouveaux outils :

- Référendum local,
- Pétitions

La démocratie représentative et démocratie participative sont complémentaires.

*Difficultés :*

- La participation aux conseils de quartier, aux associations : toujours les mêmes difficultés à trouver de nouveaux publics, viennent ceux qui sont intéressés et qui ont des disponibilités.

Partant d'un principe que nous avons affaire à un partenariat, le référendum et la pétition sont des moyens pour tous les habitants, même très occupés, de participer tout le long de la mandature aux projets électoraux.

Un référendum a déjà été utilisé à Ivry en 2007 à propos du développement d'un hôpital et de sa maternité (27 % de participants).

Christian Do Huu rappelle le référendum de Mouton Duvernet (rue Daguerre piétonne).

Conclusion :

Le référendum et la pétition sont très utiles pour renforcer la démocratie locale. Il est cependant nécessaire de les définir parfaitement pour pouvoir les utiliser.

**QUESTIONS DE LA SALLE :**

1 - Un citoyen remercie la Mairie pour son aide aux réunions festives (bal populaire gratuit) organisées certains dimanches et il se propose pour faciliter d'autres manifestations (réseau de musiciens jazz et artistes).

2 - Ajouter la démocratie consultative (CICA) à la démocratie représentative et participative

Le collège des habitants des CQ se fait par tirage au sort alors que la démocratie consultative représente des corps constitués.

Christian Do Huu répond que n'importe quel citoyen est admis dans le CQ Pernety et même dans les commissions.

Sandra Chelelekan confirme qu'elle incluait dans sa présentation la démocratie consultative dans la démocratie participative.

3 – La procédure référendum – pétition a-t-elle un intérêt ? Oui car elle permet d'atteindre le niveau d'une cause commune.

4 – S'intéresser aux élèves des collèges qui ont des difficultés. Quelles sont les associations qui s'en occupent et qui les prennent en charge ? Ces associations font-elles des statistiques qui leur permettrait d'évaluer les situations et les résultats. Réponse de Michelle Cayol : Deux associations avec un accompagnement particulier agissent pour remettre certains élèves à niveau dans le 14<sup>ème</sup>. Il n'y a pas de statistiques. Christian Do Huu précise à la salle que cette question, au travers du compte-rendu, sera transmise aux élus.

5 – Informer les journaux afin que les problèmes confinés puissent bénéficier d'une grande publicité.

6 – Proposition du suivi des vœux des CQ aux conseils d'arrondissement. Sandra Chelelekan répond que

- ce passage doit être organisé
- les vœux des CQ ne concernent que les présents
- certains vœux sont symboliques

7 – Conseil d'arrondissement :

Explications pour chaque sujet traité au Conseil d'arrondissement et ce, quelques jours avant la réunion.

8 – Les CQ n'ont pas les informations nécessaires pour mener à bien leurs tâches

Manque une formation sur le rôle des agences et institutions (RATP, STIFF, ...)  
Souhaite que les CQ puissent faire appel à des spécialistes afin de les aider dans leurs travaux.

9 - A force de vouloir tout comprendre et tout proposer, la démocratie participative ne doit pas prendre le risque de dévaluer les élus et de déstabiliser la démocratie représentative.

Il est rappelé par Sandra Chelelekan que :

- la démocratie participative est un partenariat, pas un système parallèle de décision ou de co décision
- la demande des citoyens est de plus participer à la vie de leur arrondissement
- une méthodologie doit être mise en place pour éviter tout conflit entre démocratie participative et représentative.